



**Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul**  
**Board of Governors of Saint Paul University**

Le 6 novembre 2019

November 6, 2019

**PROCÈS-VERBAL**  
**MINUTE**

**Membres présents**

D. André, J.-M. Barrette, N. Beaulieu, C. Beauvais, M. Drapeau, M. Harvey, E. King, M.-M. Laferrière, B. MacLellan, M. McLellan, D. Perrin, F. Reardon, G. Rixon, M. Tassé

**Membres excusés**

L. Assad-Butcher, D. Berniquez, A. Sheftel

**Secrétaire de séance**

Marie de Barros

Le président invite Manon Harvey à prononcer la prière d'ouverture.

Le secrétaire général intérimaire, M. McLellan, confirme que la réunion est proprement constituée et qu'il y a quorum.

**1. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

David Perrin demande l'ajout, à l'article 18, du point 1.5 relatif à une discussion sur le rapport du Comité de gouvernance et de nominations.

Le président demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

**Sur motion dûment présentée par M.-M. Laferrière et appuyée par F. Reardon, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PRÉSENTATION**

**3. Présentation**

**Rapport du président**

Le président, Michel Drapeau, distribue le rapport. Ce dernier fait état de l'organisation et du fonctionnement du Comité consultatif mixte ainsi que de la procédure de sélection de la nouvelle

rectrice ou du nouveau recteur. Le président explique de façon détaillée les différents points du rapport. Il dit avoir déjà proposé la candidature des deux membres du Bureau des gouverneurs qui siégeront au comité de sélection, à savoir sœur Bonnie MacLellan et lui-même, M. Drapeau.

Marie-Michèle Laferrière recommande de procéder à une sélection dite « ouverte » afin de permettre à tous les membres du Bureau des gouverneurs qui souhaiteraient siéger au comité de sélection de pouvoir le faire, soit en se proposant eux-mêmes, soit en proposant un autre membre du Bureau des gouverneurs.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Marc Barrette, mentionne que le processus de recrutement de la nouvelle rectrice ou du nouveau recteur doit être équitable, représentatif, impartial et transparent afin de respecter les accords avec les syndicats de l'Université Saint-Paul.

## **ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

Le président indique que les articles 4 à 7 figurent à l'ordre du jour de consentement. Il demande une motion pour approuver l'ordre du jour de consentement.

**Sur motion dûment présentée par B. MacLellan et appuyée par E. King, il est résolu**

**QUE** l'ordre du jour de consentement soit adopté.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4. Approbation du procès-verbal**

##### **4.1 Réunion du 9 octobre 2019**

#### **5. Procès-verbaux du comité exécutif des 2, 9 et 16 octobre 2019**

#### **6. Tableau – Interventions et rencontres de la rectrice**

#### **7. Articles**

#### **Protocole de l'ordre du jour de consentement**

Le protocole est le suivant : on doit présenter une motion dûment appuyée pour l'approbation des points à l'ordre du jour de consentement. Si un point est retiré, on doit approuver la liste telle qu'amendée. L'article retiré est alors traité immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour de consentement.

## **AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION**

#### **8. Cycle budgétaire 2020-2021**

Le vice-recteur à l'administration, N. Beaulieu, récapitule les étapes et les échéances du cycle budgétaire 2020-2021.

## 9. Règlement universitaire

### 9.1 Modification au règlement RHR-204

Le président demande au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, J.-M. Barrette, de présenter le contexte relatif à la modification.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique la nécessité de réévaluer la rémunération des évaluateurs externes des thèses de doctorat afin que cette rémunération se rapproche de celle versée en Amérique du Nord.

Le président demande au président du Comité de gouvernance et de nominations, David Perrin, de présenter la résolution.

**Sur motion dûment présentée par M.-M. Laferrière et appuyée par B. MacLellan, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs d'approuver la modification proposée au règlement RHR-204 *Rémunération – Activités d'enseignement et de recherche*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10. Renouvellement de la marge de crédit

Le vice-recteur à l'administration, N. Beaulieu, note que le renouvellement de la marge de crédit est considéré comme un exercice annuel. L'Université Saint-Paul doit fournir à la Banque Nationale du Canada une recommandation du Bureau des gouverneurs afin de pouvoir renouveler la marge de crédit de 475 000 \$, approuvée en avril 2015 par le Bureau des gouverneurs.

**Sur motion dûment présentée par D. André et appuyée par M. Harvey, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du Comité des finances, le Bureau des gouverneurs approuve le renouvellement de la marge de crédit auprès de la Banque Nationale du Canada au montant de 475 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 11. Politique de placement

L'Énoncé des principes et des cibles de placement du portefeuille à long terme décrit les objectifs, les lignes directrices et les pratiques applicables à la gestion de l'actif du Portefeuille à long terme de l'Université Saint-Paul, qui comprend les fonds de dotation à capital permanent ainsi que la composante de base du portefeuille de trésorerie. Le but premier de ce document est d'assurer l'administration et l'investissement prudent des actifs du Portefeuille. L'Université Saint-Paul concentre ses efforts d'investissement dans des placements qui respectent l'éthique, les valeurs et la mission de l'Université.

**Sur motion dûment présentée par D. André et appuyée par E. King, il est résolu :**

**QUE**, sur recommandation du Comité des finances, le Bureau des gouverneurs approuve l'Énoncé des principes et des cibles de placement du portefeuille à long terme de l'Université Saint-Paul tel que révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****12. Création d'un poste de professeur en innovation sociale**

L'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère lancera bientôt l'offre de programmes aux trois cycles d'études. Afin de répondre aux exigences du Conseil d'assurance de la qualité des universités de l'Ontario, il est nécessaire d'embaucher un professeur dès juillet 2020.

**Sur motion dûment présentée par C. Beauvais et appuyée par M.-M. Laferrière, il est résolu**

**QUE**, le Bureau des gouverneurs approuve la création d'un poste de professeur agrégé ou titulaire, en juillet 2020, à l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****13. Nouvelle politique pour approbation : RHR-224-d Protection des mineurs et des personnes vulnérables contre les abus sexuels**

Le président du Comité de gouvernance et de nominations, David Perrin, présente la résolution. Francis Reardon mentionne que le point 3.6 devrait être modifié car le rôle du Comité n'est pas de remplacer l'État ou de juger, mais de soutenir les victimes.

Michel Drapeau explique que les points 3.4 et 3.5 du document ne sont pas très étoffés et ne sont donc pas assez clairs.

Jean-Marc Barrette rappelle que le document RHR-224-d représente la suite des points 224-a, 224-b et 224-c.

**Sur motion dûment présentée par M. Harvey et appuyée par D. André, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'approuver le règlement RHR-204-d tel que modifié.

**DÉCISION RENVOYÉE AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE NOMINATIONS****14. RAPPORTS****14.1 Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche - Nouveautés 2018-2019 et défis 2019-2020**

J.-M. Barrette fait l'éloge des responsables de son service administratif en mentionnant qu'elles sont très compétentes. Il note que l'un des défis actuels est de recruter un doyen à la Faculté des sciences humaines; il est difficile de trouver quelqu'un de compétent au salaire proposé.

**15. Vice-recteur à l'administration****15.1 Plan d'évaluation de risques - Nouveautés 2018-2019 et défis 2019-2020**

Le vice-recteur à l'administration, N. Beaulieu, explique qu'un plan de relève des directeurs du service est en cours. Il note également que le directeur du service d'informatique est en congé et que l'Université d'Ottawa a envoyé quelqu'un pour le remplacer provisoirement.

**16. Secrétaire général**

### **16.1 Plan stratégique - Mise à jour**

Le secrétaire général par intérim, M. McLellan, fait état des dernières rencontres du comité de planification stratégique. Il indique qu'un document révisé sera présenté en décembre et qu'une rencontre avec la communauté autochtone aura lieu pour lui présenter le document relatif à la planification stratégique.

La rectrice mentionne que, selon un commentaire reçu lors de la consultation sur la planification stratégique, l'énoncé relatif à l'identité ne refléterait pas assez les caractéristiques de l'Université Saint-Paul.

### **16.2 Plan de travail du Bureau des gouverneurs**

Le secrétaire général intérimaire indique que le plan de travail du Bureau des gouverneurs a été mis à jour.

## **17. Rectrice**

### **17.1 Plan de travail du Bureau des diplômés et du développement**

La rectrice présente le plan de travail du Bureau des diplômés. Elle indique en outre que le Bureau des diplômés, doté de trois personnes auparavant, ne compte qu'une salariée actuellement. Le vice-recteur à l'administration précise qu'une embauche est en cours et que la personne choisie entrera en poste le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Par ailleurs, la rectrice évoque le contexte de son déplacement à Toronto. Elle décrit les échanges qu'elle a eus avec madame Laurie Leblanc, sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités. Celle-ci a présenté ses excuses concernant la demande d'approbation du programme de doctorat en innovation sociale que son ministère a tardé à traiter. Elle assure que le nécessaire sera fait dans les meilleurs délais.

## **18. Rapport des comités**

### **18.1 Comité de gouvernance et de nominations**

#### **1.1 RHR-201 Procédure de nomination et de renouvellement de mandat d'un membre du comité exécutif – la rectrice**

Le président du Comité de gouvernance et de nominations, D. Perrin, rappelle aux membres du Bureau des gouverneurs que le document RHR-201, adopté le 29 mai 2019, est à leur disposition.

#### **1.2 Échéancier proposé**

Le président du Comité de gouvernance et de nominations explique que, lors de la réunion du 23 octobre, le Comité a analysé le processus de recrutement du prochain recteur et que ce dernier propose un échéancier.

**Sur motion dûment présentée par M.-M. Laferrière et appuyée par F. Reardon, il est résolu**

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul d'adopter l'échéancier proposé tel que modifié.

### **DÉCISION REJETÉE**

### **1.3 Appel aux services d'une agence de recrutement spécialisée aux fins de positionnement stratégique**

Le président note que l'article 3.2 du document RHR-201 stipule que « *le Bureau des gouverneurs peut autoriser le comité de recrutement du recteur à faire appel aux services d'une agence de recrutement spécialisée aux fins de positionnement stratégique et selon les ressources financières disponibles* ».

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par E. King, il est résolu**

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs d'autoriser le comité de recrutement du recteur à faire appel aux services d'une agence de recrutement spécialisée aux fins de positionnement stratégique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le vice-recteur à l'administration, N. Beaulieu, indique que les dépenses relatives au recrutement du nouveau recteur ont été prévues dans le budget.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par E. King, il est résolu**

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs d'autoriser une dépense prévue au prochain budget jusqu'à concurrence de 60 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **1.4 Nomination de deux membres, par le Bureau des gouverneurs, au comité de recrutement du recteur**

Lors de la rencontre du 23 octobre 2019, le Comité de gouvernance et de nominations a discuté de la composition du comité de recrutement du nouveau recteur. Dans la politique RHR-201, il est mentionné que deux des membres du comité de recrutement du nouveau recteur seront nommés par le Bureau des gouverneurs.

**Sur motion dûment présentée par M.-M. Laferrière et appuyée par M. Harvey, il est résolu**

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs de procéder à la nomination dite ouverte de deux membres au comité de recrutement du recteur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18.2 Comité des finances – sans objet**

**18.3 Comité d'audit – sans objet**

**FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE**

**Levée de la séance**

La motion demandant la levée de la séance à 19 h est présentée par G. Rixon et appuyée par F. Reardon.

Le président de séance

Le secrétaire général intérimaire

Michel Drapeau

Michael McLellan